



## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 JUIN 2023**  
Délibération n° **DEL-2023-0158**

Objet : Modalités de mise en œuvre du Schéma des Activités de Pleine Nature de Belledonne

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74

Présents : 54  
Pouvoirs : 13  
Absents : 0  
Excusés : 20  
Pour : 67  
Contre : 0

Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Préfecture le

**04 JUIL. 2023**

et publié le

**04 JUIL. 2023**

Secrétaire de séance :  
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 26 juin 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 juin 2023.

Présents : Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Robert MONNET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, François BERNIGAUD à Coralie BOURDELAIN, Christophe ENGRAND à Françoise MIDALI, Nelly GADEL à Youcef TABET, Claudine GELLENS à François OLLEON, Philippe LORIMIER à Henri BAILE, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Emmanuelle MOREAU à Christophe SUSZYLO, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Claude BENOIT

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire que l'élaboration du Schéma des Activités de Pleine Nature (APN) de Belledonne a été initiée conjointement par l'Espace Belledonne, au titre de la stratégie touristique du programme Espace Valléen et Le Grésivaudan, au titre de son schéma de développement du tourisme et des loisirs.

Décliné en grands axes stratégiques et opérationnels, le plan d'action retenu fixe la feuille de route en matière de développement des Activités de Pleine Nature pour le territoire de Belledonne. Il a été adopté en Conseil communautaire le 29 mars 2021.

Suite à l'adoption de ce schéma, Le Grésivaudan s'est engagé dans la mise en œuvre du plan d'action à travers la structuration des camps de base APN, dont 8 sont situés sur le territoire (Chamrousse, Uriage-les-Bains, Le Collet, Le Barioz, Allevard-les-Bains, Le Pleynet – Vallée du Haut-Bréda, Prapoutel – Pré de l'Arc, Freydières).

Portes d'entrée pour la pratique des APN, ceux-ci proposent tous les services touristiques indispensables aux visiteurs. Ils permettent également de sensibiliser les pratiquants à la préservation de la biodiversité et favoriser le dialogue et la cohabitation entre les différents usagers.

Ainsi, pour chaque camp de base du Grésivaudan, un bureau d'études spécialisé a défini les travaux et actions à mener en fonction du positionnement retenu, ainsi qu'une programmation opérationnelle détaillée et chiffrée. Ces plans d'action ont été élaborés en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux concernés, organisés en COMités de Site (COSI).

Afin de poursuivre son engagement dans la mise en œuvre de ce schéma des APN, Le Grésivaudan souhaite aujourd'hui accompagner les communes dans le déploiement de leur plan d'action respectif.

Cette volonté repose sur plusieurs objectifs politiques :

- Contribuer à la mise en œuvre d'un chantier pivot de la politique touristique de l'EPCI,
- Accompagner les communes au plus près de leurs besoins et leur garantir une réalisation d'actions à court terme,
- Optimiser la mobilisation du fonds d'aide à l'investissement touristique et le mettre au service d'un projet communautaire d'envergure,
- Poursuivre l'implication du Grésivaudan au sein d'une démarche territoriale à l'échelle de la chaîne de Belledonne, partagée avec l'Espace Belledonne et les EPCI voisins,
- S'appuyer sur les offices de tourisme Belledonne-Chartreuse et Chamrousse pour concevoir et commercialiser des produits touristiques spécifiques et ainsi contribuer au renforcement de l'offre et de la visibilité de la destination Belledonne.

Pour cela, Monsieur le Président propose que Le Grésivaudan assure la maîtrise d'ouvrage des actions prioritaires identifiées, en lien avec les communes, sur la période 2023 - 2026 pour l'ensemble de ses camps de base.

Cette mise en œuvre se fera en étroite collaboration avec les communes concernées et les instances de gouvernance dédiées (comités de sites).

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

Estimé à environ 2 M€ HT, la mise en œuvre de ce plan d'action à horizon 2026 suppose également une ingénierie dédiée, à travers le recrutement d'un contrat de projet pour une durée de trois ans, ainsi que la mobilisation de subventions au titre des politiques touristiques des différents partenaires financiers (Département, Région...).

**Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :**

- **D'approuver les plans d'action des 8 camps de base du Grésivaudan,**
- **D'identifier dans un premier temps les actions prioritaires à engager sur la période 2023-2026 en lien avec les communes concernées ;**
- **D'assurer la maîtrise d'ouvrage de ces actions prioritaires ;**
- **De recruter un contrat de projet dédié à la mise en œuvre des plans d'action des camps de base,**
- **De l'autoriser à signer tous les actes afférents à ce dossier.**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre ont signé tous les membres présents.  
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le           **26 JUIN 2023**

Le Président,  
Henri BAILE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*



## Programmation technique pour le camp de base du Collet

Positionnement : Contemplation et découverte

Actions	Objectifs
#0 : Animation de la concertation des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la concertation des acteurs du territoire pour co-construire la mise en œuvre des actions</li> <li>Garantir l'appropriation des projets et actions par les acteurs du territoire</li> <li>Faire évoluer la mise en œuvre selon les apports du territoire</li> </ul>
#1 : Aménagement d'un sentier thématique et mise en valeur des patrimoines sur les Crêtes des Plagnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un offre facile / abordable en famille (distance / D+ / type de sentier)</li> <li>Créer une offre « contemplative » pour découvrir les grands paysages</li> <li>Créer une offre « pédagogique » pour mieux comprendre la montagne qui nous entoure</li> </ul>
#2 : Requalification paysagère de l'ancienne gare de TS de Claran	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer l'attractivité du secteur des Plagnes en créant un lieu d'animation et d'activité</li> <li>Requalifier l'espace de l'ancienne gare d'arrivée</li> <li>Valoriser les grands paysages par une zone de contemplation</li> </ul>
#3 : Requalification des sentiers pédestres prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité des sentiers au départ du Collet</li> <li>Elargir l'offre de pratique à destination des centres de vacances via des parcours trail notamment</li> <li>Proposer une liaison entre les Plagnes et Super Collet en limitant les pistes</li> </ul>
#4 : Valorisation environnementale et pédagogique du Lac du Collet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le fonctionnement écologique de la zone humide</li> <li>Valoriser les abords de la zone humide</li> <li>Créer un espace pédagogique facilement accessible</li> </ul>
#5 : Aménagement d'une zone de bivouac (été/hiver) sur le site de la Ramée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrer les flux liés à la pratique du bivouac</li> <li>Offrir un espace dédié à la pratique du bivouac</li> <li>Favoriser la cohabitation des usages (yc. pastoralisme)</li> </ul>
#6. Aménagement des points de départ APN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualifier les différents points de départ avec les panneaux d'information et les équipements d'accueil</li> <li>Utiliser une charte mobilière des CDB pour faire émerger une identité commune</li> <li>Utiliser la charte graphique des CDB pour optimiser les supports et faciliter la prise d'information par les visiteurs</li> </ul>
#7 : Qualifier et baliser 3 itinéraires raquettes sur les secteurs prioritaires	Diversifier l'offre d'itinéraires aux différents points de départ de la station
#8 : Evaluer la faisabilité de créer des zones de découverte du ski nordique	Favoriser la découverte de la pratique du ski de fond

## Programmation technique pour le camp de base d'Alleverd-les-Bains

Positionnement : camp de base point de départ des APN en lien avec les espaces d'altitude

Actions	Objectifs
#0 : Animation de la concertation des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la concertation des acteurs du territoire pour co-construire la mise en œuvre des actions</li> <li>Garantir l'appropriation des projets et actions par les acteurs du territoire</li> <li>Faire évoluer la mise en œuvre selon les apports du territoire</li> </ul>
#1 : Requalification et valorisation du sentier du Bout du Monde	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la sécurité et la qualité de l'itinéraire du Bout du Monde</li> <li>Valoriser les patrimoines présents sur l'itinéraire</li> <li>Développer une offre de balade facile accessible depuis le centre-bourg</li> </ul>
#2 : Valorisation du sentier autour du bassin du Flumet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer et qualifier l'offre de loisirs et de découverte autour du bassin du Flumet</li> <li>Garantir l'accessibilité du parcours auprès des personnes à mobilité réduite</li> <li>Coordonner les activités et les projets de développement entre les communes</li> </ul>
#3. Structuration d'un éco-lieu	
#4 : Structuration d'un pôle handi-sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et structurer l'offre et la filière de sport adapté</li> <li>Expérimenter et innover pour partager les actions avec les autres camps de base</li> <li>Renforcer les acteurs existants et accompagner leur développement</li> </ul>
#5 : Définition de parcours VAE	Développer et structurer une offre de découverte du territoire en VAE
#6. Aménagement des points de départ APN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualifier les différents points de départ avec les panneaux d'information et les équipements d'accueil</li> <li>Utiliser une charte mobilière des CDB pour faire émerger une identité commune</li> <li>Utiliser la charte graphique des CDB pour optimiser les supports et faciliter la prise d'information par les visiteurs</li> </ul>

## Programmation technique pour le camp de base du Barioz

Positionnement : un Camp de Base « Petite île d'altitude »

Actions	Objectifs
#0. Planifier et animer les échanges techniques avec les acteurs du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la concertation des acteurs du territoire pour co-construire la mise en œuvre des actions</li> <li>Garantir l'appropriation des projets et actions par les acteurs du territoire</li> <li>Faire évoluer la mise en œuvre selon les apports du territoire</li> </ul>
#1. Améliorer la cohabitation des APN avec le pastoralisme et la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer d'informations fiables pour orienter les choix du camp de base</li> <li>Améliorer la cohabitation des APN avec le pastoralisme et la biodiversité</li> <li>Limiter le piétinement des pâturages</li> <li>Mieux distinguer et signaler les différents usages du site pour faciliter la cohabitation entre APN et pastoralisme</li> <li>Favoriser certaines pratiques sur des points précis pour éviter l'essaimage</li> <li>Faire connaître pour mieux faire respecter les enjeux de biodiversité et de cohabitation</li> </ul>
#2. Construire un nouveau bâtiment d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérenniser l'accueil sur le camp de base et l'activité nordique dans son ensemble</li> <li>Diversifier les usages du bâtiment pour une utilisation 4 saisons</li> <li>Permettre le développement d'activités économiques (encadrement, restauration, location...)</li> <li>Etre un outil au service des ambitions du CDB : favoriser la cohabitation, structurer les APN...</li> </ul>
#3. Aménager les points de départ et d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualifier les différents points de départ du CDB avec les panneaux d'information et les équipements d'accueil</li> <li>Utiliser une charte mobilière commune aux CDB pour faire émerger une identité commune</li> <li>Utiliser la charte graphique commune des CDB pour optimiser les supports et faciliter la prise d'information par les visiteurs</li> </ul>
#4. Développer l'offre d'hébergement au refuge et réorganiser les espaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le confort du refuge</li> <li>Augmenter la capacité d'accueil, en lien avec les autres hébergements du GRP</li> <li>Mieux organiser les espaces pour les visiteurs, les gardiens et les éleveurs</li> <li>Anticiper l'hébergement d'un salarié pour le groupement pastoral</li> </ul>
#5. Aménager un stade de biathlon	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la pratique du biathlon pour les clubs locaux et les écoles</li> <li>Développer une offre touristique complémentaire au ski de fond</li> </ul>
#6. Faciliter et améliorer la pratique du ski de fond	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre plus accessible la pratique du ski de fond, au départ du foyer d'accueil pour toucher plus de monde</li> <li>Développer et pérenniser l'activité du ski de fond sur la partie sommitale des domaines</li> <li>Favoriser les connexions entre les camps de base</li> </ul>
#7. Organiser la pratique du ski de randonnée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structurer les flux et la pratique pour améliorer la cohabitation sur le massif et préserver la biodiversité</li> <li>Sécuriser la pratique avec des itinéraires balisés</li> <li>Améliorer l'expérience des pratiquants</li> </ul>
#8. Améliorer l'expérience des raquettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conforter d'autres activités hivernales que le ski de fond, pour une offre moins technique</li> <li>Sécuriser la pratique avec des itinéraires balisés</li> <li>Organiser la cohabitation entre les raquettes et les fondeurs</li> <li>Favoriser la connexion entre les camps de base</li> </ul>
#9. Créer une zone de luge	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversifier les activités hivernales</li> <li>Prendre le contre-pied d'une offre hivernale « technique » et proposer une offre pour les familles avec jeunes enfants</li> </ul>
#10. Valoriser le patrimoine du CDB sur les itinéraires de randonnée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en valeur les panoramas du camp de base</li> <li>Sensibiliser à l'environnement et aux enjeux de cohabitation du camp de base</li> </ul>
#11. Réorganiser et optimiser l'offre de Belvélec pour structurer la pratique VTT - VTTAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser l'offre Belvélec à l'échelle des différents CDB nord (entre Allevard et Prapoutel) pour avoir une seule offre lisible sur laquelle communiquer efficacement</li> <li>Garantir une bonne cohabitation de l'activité VTT sur le territoire</li> <li>Structurer des offres pour l'activité des socio-professionnels</li> <li>Mettre en place les équipements et services adaptés (location, rack, borne de recharge...) – en lien avec l'aménagement des points de départ</li> <li>Favoriser les liaisons entre les camps de base pour développer la filière d'excellence de l'itinérance</li> <li>Offrir une découverte du territoire à travers l'offre VTT</li> </ul>
#12. Développer l'offre de trail dans le cadre de la base trail "Belledonne nord"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une offre commune à l'échelle des différents CDB nord (entre Allevard et Prapoutel) pour avoir une seule offre lisible sur laquelle communiquer efficacement</li> <li>Structurer des offres pour l'activité des socio-professionnels</li> <li>Favoriser les liaisons entre les camps de base pour développer la filière d'excellence de l'itinérance</li> </ul>

## Programmation technique pour le camp de base du Pleynet les 7 Laux - Vallée du Haut-Bréda

Positionnement : un Camp de Base « **Petit Népal** »

Actions	Objectifs
#0. Planifier et animer les échanges techniques avec les acteurs du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la concertation des acteurs du territoire pour co-construire la mise en œuvre des actions</li> <li>Garantir l'appropriation des projets et actions par les acteurs du territoire</li> <li>Faire évoluer la mise en œuvre selon les apports du territoire</li> </ul>
#1. Structurer des offres APN faciles autour de la Maison de la Nature	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des offres familiales sur le secteur de Fond de France</li> <li>Structurer ces offres pour qu'elles soient complémentaires et touchent le maximum de public</li> <li>Garantir la plus grande accessibilité et sécurité possible sur les itinéraires valorisés</li> <li>Faire découvrir le patrimoine et la vie de la vallée</li> </ul>
#2. Développer l'offre de découverte et de sensibilisation des Espaces Naturels Sensibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les visiteurs des ENS pour encourager des pratiques vertueuses</li> <li>Améliorer la cohabitation et de respect dans les ENS</li> </ul>
#3. Développer et structurer l'offre de VTT - VTTAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les liaisons entre les points de départ du camp de base et les camps de base entre eux</li> <li>Structurer des offres pour l'activité des socio-professionnels</li> <li>Favoriser les mobilités douces</li> <li>Offrir une découverte du territoire à travers l'offre VTT</li> </ul>
#4. Développer l'offre de trail dans le cadre de la base trail "Belledonne Nord"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une offre commune à l'échelle des différents CDB nord (entre Allevard et Prapoutel) pour avoir une seule offre lisible sur laquelle communiquer efficacement.</li> <li>Structurer des offres pour l'activité des socio-professionnels</li> <li>Favoriser les liaisons entre les camps de base pour développer la filière d'excellence de l'itinérance</li> </ul>
#5. Aménager les points de départ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualifier les différents points de départ du CDB avec les panneaux d'information et les équipements d'accueil</li> <li>Utiliser une charte mobilière commune aux CDB pour faire émerger une identité commune</li> <li>Utiliser la charte graphique commune des CDB pour optimiser les supports et faciliter la prise d'information par les visiteurs.</li> </ul>
#6. Organiser l'offre de bivouac au Pleynet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrer et organiser les flux liés à la pratique du bivouac</li> <li>Offrir un espace dédié à la pratique du bivouac</li> <li>Pallier le manque d'hébergement au niveau du Pleynet et à la saturation des autres sites pour de l'hébergement itinérant</li> <li>Favoriser la cohabitation des usages</li> </ul>
#7. Gérer la pratique des raquettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir la gouvernance autour de l'activité raquettes</li> <li>Harmoniser les outils de balisage et de communication</li> <li>Sécuriser la pratique avec des itinéraires balisés</li> </ul>
#8. Etudier la faisabilité et l'opportunité de rétablir le Grand domaine de ski de fond	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et pérenniser l'activité du ski de fond sur la partie sommitale des domaines</li> <li>Favoriser les connexions entre les camps de base</li> </ul>
#9. Organiser la pratique du ski de randonnée autour du Pleynet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structurer les flux et la pratique pour améliorer la cohabitation sur le massif</li> <li>Sécuriser la pratique avec des itinéraires balisés</li> <li>Favoriser les retombées économiques</li> <li>Améliorer l'expérience des pratiquants</li> </ul>

## Programmation technique pour le camp de base de Prapoutel les 7 Laux - Pré de l'Arc

Positionnement : un Camp de Base « Multiactivités »

Actions	Objectifs
#0. Planifier et animer les échanges techniques avec les acteurs du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la concertation des acteurs du territoire pour co-construire la mise en œuvre des actions</li> <li>Garantir l'appropriation des projets et actions par les acteurs du territoire</li> <li>Faire évoluer la mise en œuvre selon les apports du territoire</li> </ul>
#1. Définir un plan de circulation du secteur Beldina - Pré de l'Arc	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la cohabitation des différentes activités sur ce secteur</li> <li>Anticiper l'évolution du secteur pour faciliter l'organisation des acteurs</li> <li>Préserver la qualité du site</li> <li>Améliorer l'expérience des pratiquants</li> </ul>
#2. Aménager les points de départ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualifier les différents points de départ du CDB avec les panneaux d'information et les équipements d'accueil</li> <li>Utiliser une charte mobilière commune aux CDB pour faire émerger une identité commune</li> <li>Utiliser la charte graphique commune des CDB pour optimiser les supports et faciliter la prise d'information par les visiteurs</li> </ul>
#3. Réorganiser et optimiser l'offre de Belvélec pour structurer la pratique du VTT-VTTAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser l'offre Belvélec à l'échelle des différents CDB nord (entre Allevard et Prapoutel) pour avoir une seule offre lisible sur laquelle communiquer efficacement</li> <li>Garantir une bonne cohabitation de l'activité VTT sur le territoire pour pérenniser l'offre Belvélec</li> <li>Structurer des offres pour l'activité des socio-professionnels</li> <li>Mettre en place les équipements et services adaptés (location, rack, borne de recharge...) – en lien avec l'aménagement des points de départ</li> <li>Favoriser les liaisons entre les camps de base pour développer la filière d'excellence de l'itinérance</li> <li>Offrir une découverte du territoire à travers l'offre VTT</li> </ul>
#4. Proposer une offre de randonnées faciles et de découverte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des itinéraires faciles et de qualité pour les familles et groupes d'enfants</li> <li>Animer ces itinéraires pour faire découvrir les richesses du CDB</li> </ul>
#5. Renforcer l'offre de course d'orientation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier la CO comme une activité majeure du CDB</li> <li>Développer un support permettant la tenue d'animations et d'événements</li> </ul>
#6. Structurer l'offre de trail dans le cadre de la base trail "Belledonne nord"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une offre commune à l'échelle des différents CDB nord (entre Allevard et Prapoutel) pour avoir une seule offre lisible sur laquelle communiquer efficacement</li> <li>Structurer des offres pour l'activité des socio-professionnels</li> <li>Favoriser les liaisons entre les camps de base pour développer la filière d'excellence de l'itinérance</li> </ul>
#7. Structurer la pratique du ski de randonnée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structurer les flux et la pratique pour améliorer la cohabitation sur le massif</li> <li>Sécuriser la pratique avec des itinéraires balisés</li> <li>Favoriser les retombées économiques</li> <li>Améliorer l'expérience des pratiquants</li> </ul>
#8. Organiser et développer l'activité raquettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir la gouvernance autour de l'activité raquettes</li> <li>Harmoniser les outils de balisage et de communication</li> <li>Sécuriser la pratique avec des itinéraires balisés</li> </ul>
#9. Etudier la faisabilité et l'opportunité de rétablir le Grand domaine de ski de fond	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et pérenniser l'activité du ski de fond sur la partie sommitale des domaines</li> <li>Favoriser les connexions entre les camps de base</li> </ul>



## Programmation technique pour le camp de base de Freydières

Positionnement : un Camp de Base « **Préservation de l'environnement** »

Actions	Objectifs
#0 : Animation de la concertation des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"><li>Organiser la concertation des acteurs du territoire pour co-construire la mise en œuvre des actions</li><li>Garantir l'appropriation des projets et actions par les acteurs du territoire</li><li>Faire évoluer la mise en œuvre selon les apports du territoire</li></ul>
#1 : Valorisation du Lac de Freydières	<ul style="list-style-type: none"><li>Améliorer l'accueil et l'organisation des flux au niveau du lac</li><li>Matérialiser le Camp de base au niveau du parking principal</li><li>Sécuriser les abords et favoriser l'éco-mobilité</li><li>Sensibiliser les visiteurs aux richesses naturelles du site</li><li>Favoriser la cohabitation des usages</li></ul>
#2 : Aménagement d'une zone de bivouac au Replat	<ul style="list-style-type: none"><li>Encadrer les flux liés à la pratique du bivouac</li><li>Offrir un espace dédié à la pratique du bivouac</li><li>Favoriser la cohabitation des usages (yc. pastoralisme)</li></ul>
#3 : Valorisation de la zone de Ferpeyret	<ul style="list-style-type: none"><li>Requalifier les espaces d'accueil</li><li>Encadrer la fréquentation et limiter les nuisances liées aux flux de visiteurs</li><li>Favoriser la découverte des espaces naturels du secteur (yc. prairie, mare,...)</li></ul>
#4 : Structuration des sentiers	<ul style="list-style-type: none"><li>Valorisation d'une offre de sentier facile et accessible au départ du lac</li><li>Sensibilisation des visiteurs aux richesses patrimoniales du secteur</li><li>Organisation et gestion des flux autour du lac</li></ul>
#5 : Organisation des flux de véhicules	<ul style="list-style-type: none"><li>Améliorer l'information concernant le stationnement</li><li>Fluidifier la circulation</li><li>Optimiser le remplissage des parkings</li></ul>

## Programmation technique du camp de base de Saint Martin d'Uriage

Positionnement : un Camp de Base centré sur le bien-être et la santé.

Actions	Objectifs
#0 : Planifier et animer les échanges techniques avec les acteurs du secteur	<ul style="list-style-type: none"><li>Organiser la concertation des acteurs du territoire pour co-construire la mise en œuvre des actions</li><li>Garantir l'appropriation des projets et actions par les acteurs du territoire</li><li>Faire évoluer la mise en œuvre selon les apports du territoire</li></ul>
#1. Améliorer les connaissances autour de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"><li>Disposer d'informations fiables pour orienter les choix du camp de base</li><li>Améliorer la cohabitation des APN avec la biodiversité</li><li>Disposer de contenus pour les actions d'éducation à l'environnement</li></ul>
#2 : Développer des offres de randonnées thématiques - en lien avec le positionnement bien-être et l'éducation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"><li>Valoriser les métiers du bien-être présents à Uriage à travers des offres APN</li><li>Favoriser les retombées économiques</li><li>Proposer des offres pédagogiques de découverte du milieu naturel</li></ul>
#3 : Aménager les points de départ	<ul style="list-style-type: none"><li>Qualifier les différents points de départ du CDB avec les panneaux d'information et les équipements d'accueil</li><li>Utiliser une charte mobilière commune aux CDB pour faire émerger une identité commune</li><li>Utiliser la charte graphique commune des CDB pour optimiser les supports et faciliter la prise d'information par les visiteurs.</li></ul>
#4 : Structurer l'offre de trail	<ul style="list-style-type: none"><li>Organiser un réseau d'itinéraires diversifiés et cohérents autour de la commune pour avoir une offre lisible sur laquelle communiquer efficacement</li><li>Structurer des offres pour l'activité des socio-professionnels</li><li>Favoriser les liaisons entre les camps de base pour développer la filière d'excellence de l'itinérance</li></ul>